



PROJET DE TERRITOIRE - CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine
Compte rendu réunion du 29 mars 2017
Collège Culture – Sport – Tourisme
6 bis boulevard Henri Barbusse – 91210 DRAVEIL

Présents :

Nathalie AFONSO (Atelier des Noctambules) – Bernard GUIRMAND (Conseil Départemental de l'Essonne) – Gérard GAGNEPAIN (Artiste et association) – Jean-François BERTINA (Président SAHAVY) – Christian WANECQUE (Président SHDV) – Elisabeth BAZIN (Présidente SHLM) – Rolland BESSON (US Vigneux) – Jean-Marie MORVAN (Vice-Président VYCAF) – Abdelkarim BELHORA (représentant ville de Crosne) – Claude HÉLÈNE (représentant ville d'Yerres)

Absents excusés :

Christian POPOVICS (Conseil Départemental de l'Essonne) - Medhi IDIR (DRAC) – Stéphane BAZARD (SOTHEVY)

Administration - Présents :

Antoine VALTON – Cédric MAHEU – Anne-Christine DUFOUR – Dominique HATTON

La réunion est ouverte à 19 heures par Monsieur Patrick MOLLET, Président du Conseil de développement.

Introduction des débats par Patrick MOLLET et désignation du rapporteur du collège

Patrick MOLLET précise les contours de la réunion de collèges thématiques, lesquels ont pour vocation d'assister, par leur expertise technique, les élus dans la formulation des axes du futur projet de territoire.

A ce titre, les participants de chaque collège ont été destinataires du support de travail « Projet de Territoire : les défis d'un développement à taille humaine » projeté à l'occasion de l'installation du Conseil de développement le vendredi 24 février 2017.

De ce fait, les échanges tenus en séance propre à chaque collège porteront sur l'appréciation générale de ce socle de réflexion, les apports de chaque partenaire aux orientations exprimées par les élus, et éventuellement, des pistes nouvelles à apporter au rapport de préconisation.

A l'issue de la tenue de ce collège, les participants se verront remettre un projet de compte rendu assorti d'un rapport de préconisation.

Ce document sera proposé par l'administration en lien avec le rapporteur désigné par le collège. Il sera ainsi soumis à une relecture des participants, lesquels pourront exprimer le cas échéant, des propositions de modification, et y intégrer des éléments supplémentaires.

Ces préconisations finales seront présentées par le rapporteur en séance plénière du Conseil de développement envisagée pour la fin du printemps.

Monsieur Claude HÉLÈNE est désigné comme rapporteur.

Dans l'ordre, les points abordés sont les suivants :

1. Promotion du territoire au rang de destination-clé de l'Impressionnisme en Ile-de-France en s'appuyant sur les héritages locaux (notamment la propriété Caillebotte à Yerres et le château de Rottembourg à Montgeron).

Monsieur Christian WANECQUE et Madame Elisabeth BAZIN estiment qu'il serait intéressant d'organiser un rapprochement entre les sociétés ou associations d'histoire locale et de créer un groupe de travail « culture » sur l'histoire des neuf communes afin d'envisager des projets culturels d'envergure communautaire.

Madame Elisabeth BAZIN et Anne-Christine DUFOUR précisent qu'établir un lien entre la propriété Caillebotte et le château de Rottembourg ne sera pas difficile. Il suffira de relier Monet à Caillebotte, et la « destination Impressionniste » obtenue par la ville d'Yerres il y a peu, y aidera. En effet Monet, qui connaissait bien Caillebotte, a fréquenté et même séjourné au château de Rottembourg, invité régulièrement par ses propriétaires de l'époque, la famille Hoschedé. Il y a réalisé plusieurs œuvres devenues célèbres comme « Les Dindons ».

Anne-Christine DUFOUR précise que la maison d'habitation familiale de la propriété Caillebotte (aujourd'hui appelée « Le Casin ») sera réouverte au public au mois de juin 2017, sous l'appellation « Maison Caillebotte », après des mois de travaux lui redonnant son aspect originel. Pour organiser des opérations communes, Monsieur BERTINA et Madame BAZIN, relayés par les autres participants relèvent la nécessité de réussir à faire ouvrir le parc du château de Rottembourg, aujourd'hui propriété de l'évêché. Des démarches devraient être effectuées dans ce sens. A l'heure actuelle, le parc n'est ouvert au public que lors des Journées du patrimoine pendant lesquelles un conférencier, spécialiste du domaine, intervient. Ces conférences pourraient être élargies.

Anne-Christine DUFOUR indique qu'il serait souhaitable de relier les sites les plus importants avec des sites semblables de Seine-et-Marne, tout comme il serait valorisant de recenser tous les lieux pouvant être mis en synergie, pour les mettre en articulation dans le cadre d'initiatives plus vastes.

Monsieur Gérard GAGNEPAIN fait référence aux « Musicales de Caillebotte » et estime qu'il serait très agréable d'organiser des concerts dans le parc du château, et intéressant de valoriser le Musée de Montgeron et le Carré d'Art.

Monsieur Bernard GUIRMAND estime que le Musée de Brunoy devrait être inséré dans le circuit à mettre en place pour le concept Impressionniste.

Madame Nathalie AFONSO suggère que des reproductions de tableaux avec le nom des peintres soient positionnées le long de l'Yerres et juge intéressant pour les visiteurs que des codes QR permettent d'accéder à l'histoire du tableau, du site ou de la ville. Elle estime également qu'un plan global du territoire à chacune de ses extrémités apporterait un plus.

Madame Dominique HATTON précise que l'idée des reproductions et des codes QR est déjà à l'étude et que la proposition renforcera la poursuite du travail engagé.

Monsieur Rolland BESSON considère que le travail déjà effectué est précieux et qu'il faut faire en sorte que le rapport culture/patrimoine soit partagé par les habitants. Il faut poursuivre l'objectif de l'émergence d'une identité partagée à mesure que se construit le nouveau territoire, veiller à sa cohérence et trouver des projets nouveaux.

Il préconise des programmes transversaux tel un festival du film et du livre où chacun pourrait s'investir. Il ne faut pas oublier non plus une diffusion des informations culturelles sur tout le territoire.

2. Extension de la mutualisation des bibliothèques et mise en ligne d'un catalogue unifié accessible sur internet

Monsieur Patrick MOLLET explique que les bibliothèques et médiathèques de l'ancien Val d'Yerres sont communautaires depuis 2009 et travaillent déjà en réseau.

Un portail en ligne et le portage seront mis en place en septembre 2017. Ils permettront de se procurer un ouvrage dans la bibliothèque de son choix et de le rendre également dans n'importe quelle bibliothèque.

Les bibliothèques de Draveil et de Vigneux-sur-Seine, ainsi que la médiathèque de Montgeron, sont communales, mais un transfert de compétences est à l'étude et pourrait aboutir dans les prochains mois.

L'extension de la mutualisation est donc déjà prévue et le système deviendra rapidement très performant.

Monsieur Bernard GUIRMAND est tout à fait d'accord.

3. Mise en réseau du patrimoine touristique des neuf communes

Sur ce point, tous les participants sont unanimes à reconnaître que, compte tenu de l'important patrimoine historique, culturel et naturel du territoire, il serait important de le valoriser et de le faire connaître par une mise en réseau.

Monsieur BERTINA et Monsieur GUIRMAND précisent l'importance et l'intérêt du Musée Robert Dubois-Corneau de Brunoy, labellisé Musée de France, qui mériterait d'être valorisé.

Monsieur BERTINA souligne également le nombre de monuments historiques du territoire en précisant, notamment, que la ville de Brunoy à elle seule en compte cinq.

Madame Nathalie AFONSO pense qu'une application sur le site internet de l'agglomération permettrait une meilleure identification dudit patrimoine et que la réalisation d'un fascicule à vocation touristique et historique remis à chaque nouvel habitant faciliterait l'information.

Monsieur Claude HÉLÈNE abonde dans le même sens en suggérant un lien sur les sites internet de chacune des villes.

Monsieur Gérard GAGNEPAIN suggère des circuits à la journée sur le territoire avec visite des sites et « arrêt restauration » (accords à passer avec une société de transports et des restaurateurs).

Monsieur Patrick MOLLET propose l'organisation de randonnées ou de rallyes.

Monsieur Bernard GUIRMAND rappelle de ne pas oublier le patrimoine contemporain qui peut présenter un intérêt pour les amateurs (patrimoine par exemple situé à Boussy-Saint-Antoine et Vigneux-sur-Seine).

La présence du Musée Dunoyer de Segonzac n'est pas à négliger non plus et sur ce point, Dominique HATTON précise que celui-ci aura bientôt un nouveau conservateur et que sa conception et ses jours d'ouverture pourraient être revus.

Monsieur WANECQUE propose de recenser tous les ouvrages édités par les communes ou à disposition dans celles-ci et Monsieur BERTINA acquiesce en suggérant qu'un fonds de documentation historique locale soit mis à disposition dans toutes les bibliothèques, en veillant à ce que ce fonds documentaire soit mis en évidence.

Par courrier électronique en date du 14 mai, Monsieur WANECQUE rappelle que lors de son intervention sur l'utilité de recenser les ouvrages édités par les communes, il a présenté le dernier ouvrage édité par la Société d'Histoire Draveil – Vigneux intitulé « L'industrie de la soie dans notre région au XIXe siècle », ce livre concernant quatre communes de la nouvelle agglomération.

Le même fonds pourrait être mis à disposition de l'office de Tourisme.

Dominique HATTON précise que cette opération a déjà été faite à la création du service tourisme et que chaque bibliothèque de l'ancien Val d'Yerres détient un exemplaire de tous les ouvrages initiés par les communes. Un nouveau recensement auprès des neuf villes serait utile.

Dans son courrier électronique du 14 mai, Monsieur WANECQUE rappelle également que :

En matière artistique il ne faudra pas oublier à Montgeron le château de Chalandray où séjourna l'artiste peintre Adrien Demont qui épousa la fille du peintre Jules Breton (un tableau de ce peintre représente le château), et outre le peintre Claude Monet au château de Rottembourg il y eut aussi Alfred Sisley. Ce domaine fait l'objet de visites guidées pendant les Journées du patrimoine par le professeur d'histoire Renaud ARPIN, membre et ancien Président de la "Société d'Histoire Locale de Montgeron". A Montgeron il existe aussi le musée municipal Josèphe Jacquot au 64 avenue de la République.

A Draveil on n'oubliera pas non plus Alphonse Daudet, Félix Tournachon dit Nadar, le photographe écrivain et Eugène Delacroix, le peintre. Le château de Villers, au 3 rue de Villers est un lieu d'expositions temporaires.

Anne-Christine DUFOUR, relayée notamment par Nathalie AFONSO et Gérard GAGNEPAIN, souhaiterait que quelque chose soit fait en faveur des artistes vivants de l'agglomération, sachant qu'ils sont nombreux et de qualité. Il serait également intéressant, dans l'esprit d'unification du territoire, de faire tourner les expositions d'intérêt communautaire dans chacune des villes.

Elle note également l'absence de moyens de transport permettant de se rendre aux spectacles proposés par chaque commune.

4. Positionnement du Museum d'Histoire Naturelle de Brunoy comme un élément structurant de l'identité environnementale du territoire

Patrick MOLLET informe que, dans le cadre du projet de territoire, une partie des terrains du Museum d'Histoire Naturelle de Brunoy pourraient être mise à disposition pour accueillir un projet d'envergure.

Monsieur BERTINA rappelle que ce site de 7 hectares, fermé au public, abrite un centre de recherche et d'élevage de lémuriens. Il informe également que le 30 avril 2017, une manifestation a eu lieu sous l'angle de la Maison Vladeck (maison ayant été en 1946 un orphelinat destiné aux enfants juifs victimes de la guerre).

L'idée émise par Nathalie AFONSO et relayée par la majorité des participants serait de créer, sur le site, une école des métiers d'art, de la culture et de l'environnement. Un tel centre de formation n'existe pas dans la région et serait un élément d'attractivité et de vitalité culturelle et touristique. Ajouté à la filière déjà existante « art, cinéma,... » du lycée Rosa Parks de Montgeron, il contribuerait à ancrer la jeunesse du territoire et à positionner celui-ci sur une offre diversifiée, structurante et identifiée en métiers d'art, tout en favorisant le développement économique. Cet aspect est à réfléchir avec les acteurs concernés : CMAE, CCI.

Monsieur GUIRMAND fait part de l'intérêt qu'il pourrait y avoir à établir des passerelles entre les scolaires et le Museum d'Histoire Naturelle.

5. Gestion harmonisée des piscines du territoire afin d'offrir des tarifs, des heures d'ouverture et des séances nocturnes.

Cédric MAHEU explique que le territoire dispose aujourd'hui de sept piscines :

- 4 sont gérées en régie (Brunoy, Draveil, Montgeron et Vigneux-sur-Seine).
- 3 sont en contrat de DSP (Boussy-Saint-Antoine, Yerres/Crosne, et le centre Aqua Sénart de Draveil). Les contrats de DSP arrivant à échéance fin 2018, la Communauté d'agglomération ne peut avancer jusqu'à cette date.

Quant aux horaires et ouvertures nocturnes, l'ancien Val d'Yerres a déjà harmonisé ses horaires et une piscine est ouverte en nocturne tous les jours de la semaine.

Une piscine communale existe également à Epinay-sous-Sénart. La question de son transfert est ouverte.

La question est posée par ailleurs de savoir si les piscines sont équitablement réparties sur le territoire et si leur nombre est suffisant pour répondre aux besoins de la population.

Sur ce point, Monsieur Patrick MOLLET note une insuffisance de places de parkings sur certains équipements et s'interroge sur le fait de savoir si celles-ci sont du ressort communal ou du ressort communautaire.

Monsieur Rolland BESSON rappelle que les sportifs ont un rythme d'activité soutenu et que leurs besoins doivent être pris en compte. Il estime qu'il manque un bassin vraiment sportif et qu'il y a trop de bassins à usages scolaire et / ou associatif de type aquagym.

6. Stratégie collective de mise en réseau des équipements sportifs, selon une rationalisation de la carte sportive communautaire découpée en 3 secteurs.

Cédric MAHEU précise que la Communauté d'agglomération n'est pas compétente sur les équipements sportifs sauf pour quelques associations à vocation unique sur le territoire (le Cercle de tir de Montgeron, Les archers de Draveil, Le Montgeron Bicrossing).

Monsieur Patrick MOLLET pense qu'il serait souhaitable d'élargir la compétence de la Communauté d'Agglomération au support de clubs qui deviendraient représentatifs de la CAVYVS, chacun dans leur discipline, en mutualisant les moyens et en s'appuyant sur ceux qui évoluent déjà au moins au niveau régional. Les adhérents communautaires y trouveraient certainement leur compte et ne seraient plus obligés de quitter le territoire pour pratiquer au plus haut niveau.

La création de ces pôles d'excellence, qui ne supprimeraient pas les associations de la base, participeraient également au développement économique par leur attractivité et leur capacité à créer des emplois.

Monsieur Rolland BESSON pense que la mutualisation, si elle est faite, le serait pour des raisons de gestion et non pour les besoins des associations. Il se pose également la question de savoir comment établir un vrai projet qui tiendrait compte de la jeunesse du territoire et de ses motivations.

La réunion se termine à 21h10.

Résumé des principales préconisations

1. Promotion du territoire au rang de destination-clé de l'impressionnisme en Ile-de-France en s'appuyant sur les héritages locaux (notamment la propriété Caillebotte à Yerres et le château de Rottembourg à Montgeron).

- Se servir de la notoriété de la propriété Caillebotte et son classement au rang de « destination Impressionniste » pour valoriser le château de Rottembourg en s'appuyant sur la figure de Monet.
- Créer un lien entre les différentes sociétés et associations d'histoire locale pour développer des synergies à l'échelle du territoire communautaire et développer de nouvelles offres touristiques et culturelles, à travers par exemple la mise sur pied d'un groupe de travail spécifique.
- Rendre le parc du château de Rottembourg plus facilement accessible à la visite.
- Créer des événements (concerts, festivals transversaux...) à partir de ce patrimoine commun.
- Associer à la démarche, le Musée Robert Dubois-Corneau de Brunoy en tirant profit de ses particularités.
- Faire connaître la richesse patrimoniale et picturale de la vallée de l'Yerres sur la promenade de la coulée verte et en entrée et sortie de territoire, en développant notamment des circuits ponctués de panneaux informatifs avec codes QR.

2. Extension de la mutualisation des bibliothèques et mise en ligne d'un catalogue unifié accessible sur internet.

- Action déjà engagée avec le transfert en cours de la compétence bibliothèque pour les trois villes de l'ancien Val de Seine.
- Portail en ligne et portage sont prévus à partir du 1^{er} septembre 2017, dans un premier temps pour les six bibliothèques et médiathèques de l'ancien Val d'Yerres.

3. Mise en réseau du patrimoine touristique des neuf communes

- Valoriser le patrimoine et les monuments historiques de toutes les communes, y compris le patrimoine contemporain.
- Concevoir de nouveaux supports de communication à vocation fédératrice à l'échelle du territoire (application internet, liens avec les sites des communes, fascicules remis aux nouveaux arrivants...).
- Créer des circuits à la journée avec pause restaurant.
- Mettre à disposition un fonds documentaire historique local dans toutes les bibliothèques et l'Office de Tourisme.
- Valoriser l'activité de l'art vivant et prévoir l'itinérance d'expositions d'intérêt communautaire à travers les neuf communes.

4. Positionnement du Muséum d'histoire naturelle de Brunoy comme un élément structurant de l'identité environnementale du territoire

- Créer une école des métiers d'art, de la culture et de l'environnement pour en faire un élément d'attractivité pour la population locale et vers l'extérieur.
- S'appuyer sur cette implantation pour favoriser le développement économique.
- En faire un élément d'animation locale, notamment vers les scolaires.

5. Gestion harmonisée des piscines du territoire afin d'offrir des tarifs, des heures d'ouverture et des séances nocturnes.

- Si le nombre de piscines est équitablement réparti sur le territoire et que leurs activités correspondent aux besoins des habitants, en améliorer l'accès en augmentant notamment le nombre de places de parking, celui-ci étant nettement insuffisant sur certains équipements.
- L'harmonisation des horaires d'ouverture et les ouvertures en nocturne étant déjà mis en place sur l'ancien Val d'Yerres avec une piscine ouverte tous les jours de la semaine jusqu'à 22 heures, la démarche gagnerait à être étendue sur le territoire de l'ancien Val de Seine.

6. Stratégie collective de mise en réseau des équipements sportifs, selon une rationalisation de la carte sportive communautaire découpée en 3 secteurs.

- Élargir la compétence de la Communauté d'agglomération aux clubs de haut niveau pouvant prétendre aux sélections régionales ou nationales, voire européennes.